



**PROCÈS-VERBAL – SÉANCE PUBLIQUE
BUREAU DES COMMISSAIRES DE LA POLICE DE SAINT JOHN
4 OCTOBRE 2022 - 17 H.
SALLE COMMUNAUTAIRE, 1, PLACE PEEL**

PRÉSENTS

Commissaires

Tamara Kelly, présidente
Katelin Dean, vice-présidente
Michael Costello (par téléconférence)
Greg Norton
Charles Bryant

Absents

Maike White, secrétaire
Donna Reardon

Personnel

Robert Bruce, chef de la police
Doug Evans, Conseiller juridique
Craig Lavigne, contrôleur financier, CSJ
Lois Gorman, gestionnaire des opérations et des systèmes d'information du CCSP
Daphne Waye, secrétaire de séance

Médias

Timothy Herd, CHSJ/Wave News

1. Ouverture de la séance

1,1 Mot d'ouverture du président

La présidente Kelly souhaite la bienvenue à tous les participants à la séance publique du 4 octobre 2022 du Bureau des commissaires de la police de Saint John et ouvre la séance. Elle rappelle aux personnes présentes que la réunion est enregistrée conformément à la politique de confidentialité.

2. Adoption de l'ordre du jour

2,1 4 Octobre 2022, Ordre du jour

Proposé par le vice-président Dean, appuyé par le commissaire Norton :

RÉSOLU, que l'ordre du jour du 4 octobre 2022 soit adopté avec l'ajout du point suivant du comité plénier :

7.1 Service de police de Saint John et Centre de communication de la sécurité publique — Budget de fonctionnement 2023 (O2210-01)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Divulgence de conflits d'intérêts

3,1 Il n'y a pas de membres en conflit d'intérêts avec les points de l'ordre du jour.

4. Questions soumises à l'approbation

4,1 Que la lettre du directeur des services législatifs/greffier municipal, datée du 12 septembre 2022, informant que la mairesse Donna Reardon remplacera la conseillère Joanna Killen au sein du Bureau des commissaires de la police de Saint John à compter de maintenant et jusqu'à la fin de son mandat actuel au conseil.

Proposé par le commissaire Bryant, secondé par le vice-président Dean :

RÉSOLU d'adopter la recommandation énoncée dans le point de l'ordre du jour relatif au consentement respectivement. (O2210-02)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Délégations et présentations

6. Examen des questions séparées de l'ordre du jour de consentement

7. Correspondance générale

7,1 Rapport mensuel interne/août 2022

Le chef Bruce a indiqué qu'au cours du mois d'août, il y a eu une (1) plainte, trois (3) correspondances de compliments et un (1) grief.

Proposé par le commissaire Bryant, secondé par le vice-président Dean :

RÉSOLU, que le rapport mensuel interne/août 2022 soit reçu et classé. (O2210-03)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7,2 Budget de fonctionnement du BCPSJ/31 août 2022

Craig Lavigne, contrôleur financier, a indiqué que les résultats préliminaires non vérifiés du budget de fonctionnement montrent un déficit de (14 540 \$) à ce jour. Dans l'ensemble, les salaires et les avantages sociaux dépassent le budget de (2 721 \$) et les biens et services dépassent le budget de (11 819 \$) depuis le début de l'année.

Les honoraires professionnels et les services d'achat dépassent le budget en raison des frais juridiques encourus et de divers services fournis depuis le début de l'année, ainsi que d'un codage incorrect des factures, qui sera corrigé au cours de la prochaine période. Il est prévu que ces lignes budgétaires soient conformes au budget pour la fin de l'année.

Proposé par le vice-président Dean, appuyé par le commissaire Bryant :

RÉSOLU, que les résultats financiers non audités de la commission de police de Saint John, en date du 31 août 2022, soient reçus et classés tels que présentés. (O2210-04)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7,3 Budget de fonctionnement du FPSJ 31 août 2022

Craig Lavigne, contrôleur financier, a indiqué que les résultats préliminaires non vérifiés du budget de fonctionnement de la Gendarmerie au 31 août 2022 font apparaître un déficit de (276 497 \$). Dans l'ensemble, les salaires et les avantages sociaux dépassent le budget de (136 696 \$) et peuvent être largement attribués aux paiements rétroactifs des conventions collectives et à la période de paie prévue pour la fin août. Les biens et services dépassent le budget de (139 801 \$) en raison de divers facteurs.

La franchise d'assurance dépasse le budget en raison d'un nombre de réclamations plus élevé que prévu. L'écart des services professionnels est dû à un plus grand nombre de services juridiques obtenus à ce jour, liés à des facteurs tels que la finalisation de la convention collective de l'association de la police. Les autres services achetés et les réparations et l'entretien sont liés au calendrier des biens et services reçus depuis le début de l'année.

Les prévisions globales de fin d'année montrent que la force a un déficit mineur. Parmi les préoccupations qui devront être atténuées, citons les coûts plus élevés de la franchise d'assurance, les frais juridiques imprévus et les coûts plus élevés du carburant.

L'utilisation de prévisions permet à la direction de décider au mieux de l'utilisation des fonds sur la base des résultats actuels, ainsi que des dépenses à venir et des écarts budgétaires connus, afin de guider la prise de décision et d'assurer la gestion financière du budget de fonctionnement annuel des forces.

Les recettes devraient être inférieures au budget en raison d'un détachement plus précoce que prévu qui avait été budgété pour 2022.

Proposé par le vice-président Dean, appuyé par le commissaire Bryant :

RÉSOLU, que les résultats financiers non audités du service de police de Saint John en date du 31 août 2022 soient reçus et classés tels que présentés. (O2210-05)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7,4 Budget de fonctionnement du CCSP/31 août 2022

Craig Lavigne, contrôleur financier, a indiqué que le budget de fonctionnement préliminaire non vérifié du Centre de communication pour la sécurité publique (CCSP) au 31 août 2022 présente un excédent de 45 299 \$ depuis le début de l'année. Dans l'ensemble, les salaires et les avantages sociaux dépassent le budget de (26 386 \$) et les biens et services sont inférieurs au budget de 71 685 \$ à ce jour.

Les services généraux sont à l'origine de l'excédent des biens et services et sont le résultat du calendrier de mise en œuvre du nouveau système de CAO. Les recettes devraient être légèrement inférieures au budget pour l'année.

Proposé par le vice-président Dean, appuyé par le commissaire Bryant :

RÉSOLU, que les résultats financiers non audités du Centre de communications pour la sécurité publique (CCSP) au 31 août 2022 soient reçus et classés tels que présentés. (O2210-06)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7,5 Points forts du rapport mensuel d'activité/août 2022

Activité	Août	CDA— 2022	CDA— 2021
Appels de service — CCSP (<i>traités par le CCSP pour le FPSJ uniquement</i>)	5 315	37 585	37 540
Rapports d'incidents (<i>fichiers de police générés</i>)	794	5 475	6 352

Crimes violents (<i>voies de fait, vol qualifié, infractions liées aux armes, menaces</i>)	90	596	561
Crimes contre les biens (<i>vols, introductions par effraction, possession de biens volés, méfaits</i>)	230	1 428	1 650
Loi sur la santé mentale	17	202	288
Appels de service liés à la santé mentale	193	1 369	1 163
Arrestations (<i>Données non disponibles pour décembre</i>)	157	997	907
Conduite en état d'ivresse	7	65	59
Accidents de véhicules à moteur	150	1 221	1 209
Contraventions émises (LPAIP)	56	1 010	747
Formation	187	6 263	Non disponible
Auxiliaire	166,5	1 086	679
Unité de réponse alternative	538	3 722	Non disponible

Proposé par le vice-président Dean, appuyé par le commissaire Bryant :

RÉSOLU, que les faits saillants du rapport mensuel d'activités/août 2022 soient reçus et déposés. (O2210-07)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7,6 FPSJ et CCSP — Budget de fonctionnement 2023

L'objectif de ce rapport est de fournir au Bureau des commissaires de la police de Saint John un aperçu des budgets de fonctionnement 2023 pour la Force de police de Saint John et le Centre de communication de la sécurité publique. La présentation PowerPoint est incluse.

Budget de fonctionnement de la police de Saint John

Le budget global des dépenses s'élève à 28 247 479 \$, dont 23 754 062 \$ pour les salaires et avantages sociaux et 4 493 417 \$ pour les biens et services.

L'augmentation globale des salaires et des avantages sociaux est conforme à la politique d'indexation des salaires. Il y a un poste supplémentaire inclus dans le budget 2023 qui est un coordinateur civil non syndiqué de caméra corporelle et a été identifié comme un besoin lors de la présentation du budget 2022.

La soumission des biens et services est une augmentation significative par rapport au budget de l'année précédente, qui a été principalement gelé depuis 2020. La présentation du budget de l'année précédente mettait en évidence plusieurs pressions

budgétaires qui se matérialiseraient en 2023. Ces pressions comprennent les coûts à venir liés à la mise à jour du système de gestion des dossiers de la Force, l'augmentation du coût du système de caméras corporelles, la nécessité de séparer les données sur des serveurs distincts et d'autres pressions liées aux technologies de l'information.

Le budget 2023 prévoit également un certain nombre de pressions budgétaires imprévues telles que des augmentations inflationnistes liées aux assurances, au carburant, aux munitions, aux équipements de patrouille et à divers autres biens et services.

L'augmentation des biens et services par rapport au budget de fonctionnement de 2022 est de 715 342 \$. Le résumé ci-dessous donne un aperçu de haut niveau des augmentations des biens et services.

<i>Variation du budget</i>	<i>\$</i>	<i>Description</i>
Pressions technologiques	474 226,00	Caméra d'intervention, gestion des dossiers, infrastructure informatique
Véhicules	82 631,00	Assurance, coût du carburant
Juridique	50 000,00	Préparation des négociations contractuelles
Entretien des bâtiments	28 650,00	Augmentation des charges internes
Équipement de patrouille	21 000,00	Augmentation des coûts généraux
Division de l'identification	17 500,00	SOCA, reconstitution d'accidents
Munitions	15 000,00	Augmenter le coût des munitions
TOTAL	689 007,00	

Les pressions budgétaires connues l'année dernière, ainsi que les pressions dues à l'environnement économique actuel ne peuvent pas être compensées par le budget existant des biens et services.

Le budget des recettes pour 2023 sera d'un total de 275 000 \$, ce qui représente une diminution de 250 000 \$ par rapport à l'année dernière. L'élément le plus important de cette diminution est lié aux revenus de détachement qui seront nuls en 2023.

Centre de communication pour la sécurité publique

La soumission du budget 2023 est de 2 976 457 \$, soit une augmentation de 187 034 \$ par rapport au budget approuvé pour 2022. L'augmentation proposée pour les salaires

et les avantages sociaux est de 93 139 \$ et l'augmentation proposée pour les biens et services est de 93 895 \$.

Le budget des salaires et des avantages sociaux est conforme à la politique d'indexation des salaires. La dotation en personnel reste un défi pour le Centre et la direction continuera à se concentrer sur le recrutement et le maintien des niveaux de personnel.

Du côté des dépenses, la seule augmentation importante concerne le coût annuel du nouveau système de CAO du Centre, estimé à 80 000 dollars supplémentaires. Il y a quelques augmentations mineures des coûts pour d'autres biens et services et pour remplacer certains équipements dans le Centre.

Les prévisions de recettes pour 2023 devraient être de 1 247 670 \$, ce qui représente une légère augmentation de 33 870 \$ par rapport à 2022.

Conclusion

Les forces de police ont toujours été de bons citoyens corporatifs et ont géré leur budget en conséquence afin d'offrir le meilleur rapport qualité-prix aux contribuables. Cependant, la force et la ville sont entrées dans une nouvelle ère en ce qui concerne la cybersécurité. Les investissements réalisés dans le système de gestion des dossiers et le système de CAO entraînent une augmentation des coûts de fonctionnement annuels, comme le montre la présentation du budget 2023.

La Gendarmerie continuera à gérer le budget de fonctionnement avec diligence, mais elle n'a que très peu de contrôle sur la hausse du prix du carburant, l'augmentation des taux d'assurance, les frais juridiques, le coût des pièces d'entretien des véhicules, par exemple, et ces types de dépenses échappent à son contrôle.

La Gendarmerie continuera à gérer le budget de fonctionnement avec diligence, mais il est très difficile de contrôler la hausse des prix du carburant, l'augmentation des taux d'assurance, les frais juridiques, le coût des pièces d'entretien des véhicules, par exemple, et ce type de dépenses.

Proposé par la vice-présidente Dean, appuyé par le commissaire Bryant :

RÉSOLU que le Bureau des commissaires de la police de Saint John (BCPSJ) approuve l'ajout d'un coordonnateur permanent à temps plein de la caméra corporelle et le budget d'exploitation 2023 de la force de police de Saint John (FPSJ) tel que présenté et qu'elle transmette une copie du budget et de la résolution au comité des finances. (O2210-08)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposé par le vice-président Dean, appuyé par le commissaire Norton :

RÉSOLU que le Bureau des commissaires de la police de Saint John (BCPSJ) approuve le budget d'exploitation 2023 du Centre de communications pour la sécurité publique (CCSP) tel que présenté et qu'il transmette une copie du budget et de la résolution au comité des finances. (O2210-09)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Nouveaux points

À ce moment-ci, les médias ont été invités à poser des questions au conseil d'administration.

9. Levée de la séance

Proposé par le vice-président Dean, appuyé par le commissaire Bryant

La séance publique de la Commission de police de Saint John tenue le 4 octobre 2022 a été levée à 17 h 54 (O2210-10)

Présidente Tamara Kelly

Vice-présidente Katelin Dean